

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 39 (1901)
Heft: 45

Artikel: Pinson : nouvelle : I
Autor: Dourliac, Arthur
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-199014>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

les lui rétenir je ne lait pas revu de puis là visite.

» Recevez mes sincère salutation.

» L'***

C'est assez bien, comme vous voyez, pour un boursier communal surtout.

Le second billet est plus licencieux encore. C'est un brave père de famille qui écrit à la régente de son garçon.

Jugez.

« Madame X. Raigente.

» Je vous avise de Bien vouloir donner une ardois et qualier, Mon garçon a lage de recevoir les aiffet décol cinon sa jai crirai une plainte au département comme quoi vous servés les hanfans des riche et non au pauvre Je ne veux point en acheter ils vous fau pas nous prendre pour des fous à Y...

» J. B. »

Voulez-vous bien ne pas sourire! Souvenez-vous que toute orthographe est juste; nous jouissons maintenant de la liberté d'écrire comme de la liberté de conscience. Ce brave boursier communal qui m'écrivait, il y a deux ans, ne se doutait pas, alors, que le jour viendrait où il m'apprendrait l'orthographe; et ce père de famille qui n'allait pas à l'école est aussi avancé que moi.

A ceux qui croiraient que j'ai voulu rire, j'offre de montrer les deux billets cités. Je les conserve comme de précieux documents de l'orthographe transitoire.

Heureux enfants! soyez rassurés; désormais vous n'obéirez plus qu'à votre sautillante fantaisie, et quelque orthographe que vous puissiez adopter, — dormez en paix — elle sera la bonne.

On ne saurait vous mieux aimer!

CH.-GAB. MARGOT.

Lo Savoyà et lè z'ao.

Djan-Marie Brechoud étai on Savoyà que démâorayè pè St-Gingorfe, on galé petit veladoz qu'est drai vis-à-vis d'un face dè Vevay.

Djan-Marie étai on vilho valet que ne s'étai jamé marià; n'étai pas reto, bin sein faut, mā l'avâi tot parai oqu' : 'na carra avoué on courti et sé tegnai on moué dè dzenellihiés que l'ai fasiont ti lè dzô dâi rafârèis dè bio z'ao.

Adon, quand l'en ayâi prâo s'embarquâvè avoué sa liquiette, travaisâvè la gollie po allâ vendre se z'ao ào martsi dè Vevay, et, coumeint fasai cé traîti lé demar, don lò dzo dâo grand martsi, ti lè cacaïviro lo Cognessant et ti clliâo qu'aviont envia dè férè dâi z'omeleittés allâvant vai Djan-Marie que sé tegnai adé avoué sa lotta, sa crebelhié et sé panairons tot proutso dè la Grenette.

Y'a on part d'ans, dou farceu dè pè Vevay, que bêvessant quartetta à la Vapeu et qu'aviont vu débarquât noutron Megnat sé décidâront dè l'ai férè 'na petita farça.

Yé vont don vai Djan-Marie qu'avâi dzu étaâ perque bas sè crebelhiés et sè crebelhions et coumeint l'avâi on bocon châ et que lo sélao baillivâ fermo cé dzo quie, noutron Savoyâ avâi tré son gilet à mandzes dè manière que ne l'ai restâvè su lo casquân què sa tsemise et sè tsaussès que fasai teni avoué on bet dè fiçalla dè pousta.

— Diéro veindè-vo lè z'ao hoai? l'ai fe ion dè clliâo farceu.

— Vont satanta-cin la dozanna, l'ami! répond lo Savoyâ.

— Diablio! l'est gros tchâ! mâ, tot parai, se vo vollarai no rabattre cinq centimes pè dozanna, on vo z'en preindrâi tant qu'on porrà en boutâ dein votrês brés! l'ai fe l'autro dâi cacaïviro.

Adon Djan-Marie fe était dè sè crâisi lè mans su lo pétro po vaire à pou près diéro l'en portâi teni dinse et ruminâvè qu'en sè corbeint

on bocon ein derrai, l'étai bin lo diablio se dinse on ne l'ai poai pas eintsatellâ sa-tâ houït dozannès et que sarai atant dè veindu rique-raque; pu, quand l'eut sondzi on bocon, lâo fâ:

— Et-bin, va que sai de, lè z'amis! mâ ti lè z'ao que vo laissérè corre perquie bas et que vo z'écliaffèrè ein lè m'eintsatelleint su lè brés seront po vourton compto!

— Lo bon san! firon lè z'autro.

— Et bin, allein!

Djan-Marie sè crâisè don lè brés ein djeingnt lè mans su se n'estome et lè dou compagnons, ein sorizeint sè miront à l'ai eintetsi lè z'ao lè z'ons après lè z'autro su lo pétro à noutron Megnat, que m'eintlénvîne se ne l'ai ein aguelhiront pas dinse cinq dozannès et demi, qu'on ne l'ai veyâi papi lo meinton.

Mâ, vouauique lo pllie galé; ion dâi farçeu, quand ve que l'arrevâvant ào bet, tré son coute et, avoné la serpetta, copé la fiçalla que fasai teni lè tsaussès ào Savoyâ et vouauique lè patalous dè flutaine à Djan-Marie que l'ai riblîont tot avau tantquie su lè solâ, que noutron pourro coo sè trovâ tot ein pantet avoué sè z'ao su lè brés.

Ma fai, vo vaidès d'ice quinna potta l'a fe et vo z'arai faillu vaire recâfâ clliâo dzeins qu'êtion perquie; lè damès et lâo serveintes sè dépatsivont dè sè retraci avoué lâo panâi ein sè boutseint lè ge avoué lè mans po ne pas cein vaire; clliâo que passâvont riziont que dâi sorciers ein vouaient cé l'hommo nu du la capella avau, avoué fenameini 'na tsemise que dâi petits revolins dè bise fasiont prevolâ lè pantels dè ti lè côtés; enfin quiet, l'étai tot parai 'na ruda pouète farça et per bounheu qu'ao bet dè 'na vouarba, on gaillâ que passâvè ent pedi dè noutron pourro Megnat et l'allâ l'ai remontâ sè tsaussès et lo dëtserdzi dè sè z'ao et lè reboutâ dèin lo panâi, kâ, quand âi dou farçeu, n'è, pas fauta dè vo derè que n'aviont pas met dou pi deim on solâ po dècampâ ào pllie vito.

sortir la prestance toujours belle du septuagénaire.

Soudain, un cri de surprise: « Grand-mère, bon papa, regarde donc! »

Sous le vieux tilleul, le petit abandonné gazouillait le plus galement du monde et un pinson, perché au-dessus de sa tête, l'écoulant gravement, lui répondait en son langage:

« Pauvre petit! dit la bonne dame tout ému; vois donc, mon vieux. »

Et, penchée sur l'enfant, l'embrassant, le caressant, elle l'interrogea doucement, bien doucement pour ne pas l'affrayer.

« D'où viens-tu, mon mignon, où est ta maman? »

Ouvrant de grands yeux étonnés, le marmot répondait dans un patois bizarre, inconnu de la région.

Rassuré par ce ton affectueux, ces bonnes caresses, il ne pleurait pas et, tendant les mains, il riait de tout son cœur au petit infirme.

« Nous ne pouvons pas laisser ainsi cet enfant, dit le grand-père. Allons demander conseil à notre bon curé, nous préviendrons ensuite M. le maire. »

— Pourquoi ne pas l'emmener chez nous? il se raït si bien!

— Tu n'y songes pas, Henri.

— Oh! dis, grand-mère, je serais si content!

— Mais il n'est sans doute qu'égare, objecta le grand-père, ses parents le cherchent peut-être.

— J'espére bien que non, dit vivement Henri avec le naïf égoïsme de l'enfance. N'est-ce pas, mon petit, que tu veux bien venir avec moi? Je t'en apprendrai des jeux! La moitié de mes joujoux sera pour toi! Et mon beau cheval rouge?

Le marmot ne répondit pas; il se contenta de mettre sa menotte potelée dans la frèle main du gargonnet.

En procession, on se rendit au presbytère et, après une longue conférence avec le vénérable prêtre, il fut décidé, sur les instances du petit-fils à qui ses grands-parents ne savaient rien refuser, que si personne ne réclamait son protégé, il grandirait à côté de lui.

Jamais ni père, ni mère ne vinrent réclamer l'enfant perdu, et, dans la crainte qu'il n'eût pas été baptisé, M. et Mme Bouchard furent parrain et marraine et donnèrent leurs noms, Marie-Joseph, à leur filleul, « afin, dit le bon curé, qu'il fût sous la protection du meilleur ménage du ciel et du meilleur ménage de la terre ».

A la grande joie d'Henri, « son petit frère », comme il aimait à l'appeler, fut installé définitivement dans cette maison hospitalière, bien connue des malheureux et de ceux qui souffraient.

Il n'y eut rien de changé dans la famille, il n'y eut qu'un enfant de plus.

Braves et excellentes gens que ces vieux époux dont la tendre affection, la communion parfaite évoqua le souvenir ému de Philémon et Baucis. « Oui, mon vieux. — Oui, ma vieille! » et d'un regard long et complaisant, ils se miraient dans les yeux l'un de l'autre.

Dieu leur avait donné le bonheur d'une union sans nuages. Il ne leur avait pas ménagé les épreuves. Des deuils successifs les avaient frappés dans leurs plus chères affections, mais, loin de dessécher leur cœur, cela les avait rendus encore plus humains et charitables.

Aussi, celui que sa mère naturelle avait si cruellement abandonné pouvait bénir la Providence qui, par l'intercession du petit infirme, lui avait donné la meilleure des mères adoptives.

C'était du reste un délicieux enfant que ce bambin joyeux, emplissant la maison de ses cris joyeux. Du matin au soir, ce n'était que ramage continu, bruyantes éclats de rire auxquels se mêlait parfois la frèle voix du petit malade.

Depuis que ce gai compagnon partageait ses jeux, Henri perdait peu à peu cet aspect grave et mélancolique particulier à ces pauvres bébés qui, devant pas vieillir, ont un air vieillot avant l'âge.

Son extérieur paraissait chétif et son pâle visage s'anima d'un reflet de vie.

Le grand-père contemplait d'un œil attendri cette métamorphose.

La santé rentrait sous son toit, cadeau de bienvenue de l'enfant trouvé.

« C'est une vraie bénédiction que ce gamin-là, femme, disait-il, il est gai comme un pinson et ses chansons, son babil, ont rendu des couleurs aux joues de notre Henri... »

« Gai comme un pinson! » ces mots répétés sans cesse devinrent un second baptême, et bientôt ce

Pinson.

NOUVELLE, par Arthur Dourtiac.

I

Lorsque Pinson fit son apparition dans le gai et riant village de Fontaine-Notre-Dame, il pouvait avoir trois ans.

D'où venait-il? Nul ne le sut jamais; du ciel probablement, ainsi que les oiseaux chanteurs disparaissent l'hiver et au printemps, descendant des nus comme si Dieu ouvrât sa main puissante pour lâcher cette poignée de plumes.

Sous les vertes frondaisons d'un tilleul centenaire, là, au milieu des mousses et des herbes folles, entre des touffes odorantes de menthe et de mélilot, un petit garçon, la tête sur son coude en guise d'oreiller, dormait, le dos appuyé à une croix tombale du vieux cimetière où des générations de bons et braves paysans reposaient en paix sous le regard de Dieu.

Un trille de fauvette, saulant la nature en fête, réveilla le dormeur; il souleva ses paupières alourdis et se mit à sourire.

Un oisillon se balançait sur une branche, contemplait de son œil rond l'enfant couché cueillant des pâquerettes autour de lui, et paraissant se demander de quel nid était tombé ce tout petit.

Trois personnes apparaissent sous le porche de la vieille église; deux vieillards, grand-père et grand-mère, tenant par la main leur petit-fils.

C'était l'anniversaire du bon papa et on ne manquait jamais, en ce jour solennel, d'assister à la sainte messe dès le matin. Bien vert encore sous leurs cheveux tout blancs, ces deux vieux étaient robustes comme deux chênes et le bambino tout jeune, tout délicat, semblait à côté d'eux un flexible roseau.

Une légère claudication l'obligeait à se servir d'une petite canne, alors que l'œuf marchait très droit, s'appuyant à peine, seulement comme un jeune homme, sur le bras de sa vieille compagne, et l'air maladif de ce bébé de cinq ans faisait res-

surnom de « Pinson » fit presque oublier le doux prénom de Marie-Joseph.

M. Bouchard avait raison : l'influence de cette riche et robuste nature se faisait rapidement sentir, et le déshérité semblait emprunter à son ami si comblé le trop-plein de sa force et de sa bonne humeur.

Une solide et touchante amitié unissait ces deux êtres si éloignés au physique, si rapprochés au moral, et grandissait avec les années. Après les jeux de la première enfance vint l'étude dont les débuts leur furent communs, mais avec des succès différents.

Henri, sérieux et réfléchi, apprenait avec une facilité surprenante et s'intéressait à tout.

Pinson, lui, suivant son mot, « n'y voyait goutte ». Avait-il assez épargné son pauvre front en déchiffrant les mystères de l'alphabet !

Janais hiéroglyphes ne donnèrent tant de mal à Champollion et à Mariette-Bey !

C'était le digne curé qui s'était chargé des répétitions ; mais il avait perdu son temps et ses peines.

« Mon pauvre Pinson, lui répétait-il, tu es un vrai oiseau des bois qui ne sauras jamais que sa chanson. »

Pinson, très philosophe, prenait la chose en riant de son bon gros rire et, donnant raison au bon abbé, il s'éloignait en fredonnant :

« Tra la la tra déri déra ! »

Si la tête était inculte, le cœur avait donné et réalisée les plus belles promesses.

Bon, serviable, obligeant, comparable à ces gros terre-neuve caressant et léchant la main qui les taquine, le brave garçon était adoré de ses camarades.

Jamais on ne l'avait vu fâché ; la plus légère bouderie lui était inconnue. Avec cela, plein d'inventions, vif, alerte, c'était le chef obligé de toutes les parties.

Pas de fête complète sans Pinson.

Mais, après Henri, ses amis les plus chers étaient les oiseaux du voisinage qu'il avait pris sous sa bienfaisante protection, depuis le moineau pillard et effronté jusqu'au rossignol, ce délicieux ténor des belles nuits d'été.

Malheur au marmot imprudent, pris en flagrant délit de dénicheage ! le terrible Pinson, après l'avoir houssé d'importance, le suspendait à quelque branche basse par le fond de sa culotte et le laissait longuement méditer sur les inconvenients de vouloir voler sans avoir des ailes.

Aussi toute la gent empumée connaissait elle bien son ardent défenseur et à sa chanson, entendue je ne sais où et retenue mieux que le catéchisme :

Pinson, gentil oiselet,

Chantant galement sur la branche.

pinsons, fauvettes, rouges-gorges, linots, chardonnerets, les plus sauvages comme les plus familiers, dans un concert de piaillements joyeux, planaient, tournoyaient et s'abattaient sur les épaules du gamin, qui doucement leur parlait un langage qu'ils semblaient comprendre, caressant leurs plumes soyeuses et leur émiettait du pain bis.

Au reste, s'il n'était pas leur frère, il pouvait se dire leur cousin, car ses yeux ronds, son nez pointu, son menton fuyant lui donnaient certainement avec eux une vague ressemblance.

Le même jour les deux enfants firent leur première communion et, en s'approchant côté à côté de la Table sainte, ils paraissaient si unis que le même ange devait les abriter de ses ailes.

Le bon curé avait dû renoncer à faire entrer la lettre du catéchisme dans le cerveau rebelle de Pinson, mais il était animé de si excellentes dispositions, il était doué d'un si bon cœur, sa piété était si touchante que le digne prêtre passa sur le reste, confiant dans le Seigneur dont le poète a dit :

Aux petits des oiseaux il donne la pâture,
Et sa bonté s'étend sur toute la nature.

A partir de cette époque, Pinson prit l'habitude d'appeler son ami « monsieur Henri », au vif mécontentement de celui-ci qui le menaçait en riant de l'appeler « monsieur Pinson ».

« Étais-ce admiration naïve du savoir d'Henri comparé à sa propre ignorance ? était-ce un bizarre sentiment d'hierarchie ? Pinson lui-même aurait peut-être été bien embarrassé de le dire. Mais cette idée entraîna dans sa cervelle s'y ancrer et il n'en voulut point démodore.

Le plus plaisant, c'est qu'il continua d'employer le tutoiement, l'entremêlant parfois de « vous »,

comme nos voisins les Belges. On l'entendait couramment dire : « Comment vas-tu ce matin, monsieur Henri ? »

Ou bien « Savez-vous que tu es gentil ! » ce qui faisait supposer qu'il était d'importation étrangère.

Au reste, on pouvait se livrer à son endroit à toutes les hypothèses, car lui était incapable de fournir les moindres éclaircissements sur sa toute petite enfance.

La vie semblait avoir commencé pour lui dans le vieux champ des morts où il s'était éveillé un beau matin et où il comptait bien dormir plus tard, à l'ombre du vieux tilleul qui avait abrité son sommeil, berçé par la même chanson qui avait salué son réveil.

(*La fin au prochain numéro.*)

Une bonne fille.

La population de Sion a célébré en grande pompe, le 20 octobre dernier, l'entrée de la Fille dans la cité aux vieux châteaux. La Fille est le nom d'une magnifique source cristalline qui jaillit de la montagne, au-dessus du village d'Arbaz. Depuis longtemps, les Séduinois lui faisaient la cour, réduits qu'ils en étaient à se contenter des eaux plus ou moins impures de la Borgne, torrent qui descend du val d'Hérens. Après avoir fait quelques manières, comme toute belle personne qui se sait désirée, la Fille a consenti à se donner à Sion. Ses charmes y ont conquis tout le monde ; on les boit, littéralement. Et s'il arrivait un jour qu'elle ne suffise plus à satisfaire tous ses amoureux, ceux-ci n'oseraient récriminer, sachant que la plus belle fille du monde ne peut donner que ce qu'elle a.

Une nouvelle société protectrice.

L'invasion croissante des moteurs mécaniques condamne à disparaître les bêtes dont l'homme se sert pour la traction des véhicules, c'est fatal. Il arrivera ainsi que la sensibilité des membres des Sociétés protectrices des animaux à l'égard des chevaux, des mulots, des ânes et des bœufs surmenés, sera sans objet. Pour ne pas la laisser se perdre tout à fait, un émule d'Alphonse Allais propose d'endiguer cette sensibilité au profit des .. automobiles.

« Qui sait, dit-il, si la matière que nous qualifions d'inerte n'a pas sa vie occulte ? Ferez-vous m'affirmer que lorsque j'envoie un coup de pied dans une porte, cette porte ne sente rien ? Non, n'est-ce pas ? Et alors, moi, je fonde la Société protectrice des automobiles ! Son but ? Réprimer les abus de pouvoir des mécaniciens. Sa mission ? Empêcher le cruel surchauffage des tubes et des robinets, le surmenage inutile des marionnettes, l'arrachement douloureux des dents d'engrenage ! Veiller à ce que les ingénieurs ne flanquent pas aux machines des piles exagérées, à ce que les pneumatiques ne crèvent pas misérablement sur les routes, à ce que les moteurs aient bien leurs rations de pétrole ou de benzine, enfin, à ce que le fer indispensable à la construction ne soit pas battu à tort et à travers sous prétexte qu'il est chaud ! ... »

Charade.

(*A décliner à première vue.*)

A la ville, comme au village,
Fillette, en cherchant mon premier,
Attrape à la fin mon dernier,
Manque mon tout, et c'est dommage.

Le tirage au sort, pour la prime, a lieu le *jeudi à midi*.

Passe-temps. — La solution du logographe du dernier numéro est : *Tort, or.*

Une des réponses nous est parvenue sous la forme suivante :

Au lit, le mal me retient fort,
Pour me donner du repos.
Je te lis, *Conteur*. Ai-je tort ?
La Faculté dit que j'ai tort.
Tranche, *Conteur*, tu parles d'or.

LOISEAU.

24 réponses justes. La prime est échue à M. Ch. Gerler, *Langau*.

Souscription en faveur d'un monument à Juste Olivier.

Montant de la dernière liste Fr. 718 20

Mlle A. B. lectrice de la *Revue helvétique* (par M. L. Avennier) » 4

Total Fr. 719 20

Boutades.

A la correctionnelle.

Le président. — Vous prétendez que c'est votre complice qui a tout fait ; or, cette canaille de complice a disparu... Donnez-nous au moins son signalement... Comment est-il ?

Le prévenu, après réflexion. — C'est un type à peu près dans votre genre !

Un propriétaire des environs de Lausanne, qui loue son écurie à M. X. remettait l'autre jour à ce dernier une quittance ainsi conçue :

« Reçu de M. X., la somme de soixantequinze francs, pour un semestre de loyer de l'écurie qu'il occupe chez moi. »

Dans le cabinet du juge d'instruction :

Le juge. — Tous ceux qui ont eu affaire à vous, vous les fourriez dedans.

Le prévenu. — Eh bien, et vous, Monsieur le juge ?

Livraison d'octobre de la BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE : Les villes et leur avenir, par Louis Wuarin.

— Le théâtre allemand contemporain, par E. de Morsier. (Seconde et dernière partie.) — Irène Andéol. Roman, par T. Combe. (Dixième et dernière partie.) — La musique dramatique en Russie depuis Glinka. Pierre Ilitch Tchaïkovsky, par Michel Delibes. (Seconde et dernière partie.) — L'histoire d'un crime. Ce que l'affaire Dreyfus a été pour la France, par Ed. Tallchet. (Seconde et dernière partie.) — Coeur froissé. Nouvelle, d'Otilie Wildermuth. (Seconde et dernière partie.) — Chroniques parisienne, anglaise, russe, suisse, scientifique et politique. — Bulletin littéraire et bibliographique.

— Bureau, place de la Louve, 1, Lausanne.

LA SEMAINE ARTISTIQUE. — Théâtre.

-- Jeudi, *La rôle rouge*, de Brioux, a été admiré et applaudi Mme Tessandier, une véritable artiste, et MM. Malavié et Deligny. — Demain, dimanche, à 8 heures, *Marie-Jeanne*, drame en trois actes et six tableaux, avec le concours de Mme Tessandier. Pour terminer le spectacle, *Prête-moi ta femme*, vaudeville en deux actes, de Maurice Desvalles.

Kursaal. — Grand succès, mercredi, pour la première soirée de gala. Aussi faut-il continuer : la seconde aura lieu mercredi prochain et ainsi de suite, tous les mercredis. Hier, vendredi, a débuté *Léo, le roi des ventiloques*, avec ses dix poupees articulées. Aujourd'hui, samedi, à 3 heures, seconde matinée enfantine (à moitié prix). — Demain, dimanche, à 3 heures, grande matinée-spectacle (voir l'annonce).

Le **premier concert d'abonnement** aura lieu mercredi soir, au Théâtre, sous la direction de M. Hammer, et avec le bienveillant concours de MM. Willy Rehberg, pianiste, et J. Lauber, compositeur. Le programme, composé de musique moderne, est des plus intéressants. Il renferme, entre autres, trois œuvres importantes, exécutées pour la première fois à Lausanne. *L'Orchestre* sera notamment renforcé d'amateurs de Lausanne, Vevey et Montreux.

La rédaction : J. MONNET et V. FAVRAT.

Lausanne Imprimerie Guillaud-Howard.